Catherine Huby

POUR UNE

MATERNELLE DU XXIE SIECLE



Illustrations: Sophie Borgnet



GRIP

POUR UNE MATERNELLE DU XXI° SIÈCLE

Catherine HUBY

Directrice d'école publique

Illustrations : Sophie BorgnetProfesseur des Écoles en école maternelle



REMERCIEMENTS

Je remercie

Sophie Borgnet pour ses superbes illustrations, témoins de sa compréhension de l'enfance,

Françoise Svel pour ses conseils judicieux et sa relecture attentive,

Guy Morel et Muriel Strupiechonski pour leur aide indispensable à l'édition de ce livre,

Laurence Pierson pour sa patience lors de la séance photo

ainsi que tous les membres du GRIP qui m'ont aidée à mettre au point cet ouvrage.

Un grand merci à l'équipe Hélioservice et spécialement à Valérie pour le soin apporté à la mise en page.

Catherine Huby.

Achevé d'imprimé sur les presses de l'Imprimerie HELIOSERVICE 86, rue de la Houzelle - 77250 Veneux-Les Sablons - Tél. 01 64 70 50 20 Dépôt légal : Juillet 2015

PRÉFACE

De nombreux livres sur l'école maternelle sont régulièrement publiés. Pourtant, une tradition semble s'être perdue : celle des livres qui parlent de l'école maternelle comme un tout, dans sa globalité.

Dans ce livre, Catherine Huby passe en revue tous les aspects de cette institution si particulière et donne de nombreuses pistes pour la refonder. Cet ouvrage présente un bilan historique et critique des activités de la classe, mais évoque aussi le lieu de vie qu'est l'école maternelle : on n'y oublie pas le préau, la cour de récréation, les vestiaires...

En découvrant cet ouvrage, ceux qui pensaient avec un brin de nostalgie que la maternelle d'aujourd'hui était toujours celle de nos grands-parents se rendront vite compte de la dégradation qu'elle a subie depuis quelques décennies. Ils découvriront aussi les difficultés dans lesquelles se débattent des enseignants souvent démunis. On pensait que cette école était « maternelle » et on s'aperçoit qu'elle est tiraillée entre deux extrêmes : ou bien l'excès de maternage, ou bien des prétentions pédagogiques inadaptées. L'école d'hier avait la volonté affichée de développer toutes les capacités natives des élèves : il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des enfants qui ne dessinent plus, ne chantent plus et qui, c'est un comble, sont empêchés de faire la sieste!

Cet état des lieux serait désespérant si Catherine Huby ne proposait pas une vision de l'école maternelle si rafraîchissante qu'elle nous fait à nouveau rêver.

Les pistes qu'elle propose aux enseignants, comme aux parents qui font « l'école à la maison », ont pour objectif de préparer les enfants à une scolarité élémentaire qu'elle souhaite ambitieuse, tout en veillant à la sécurité et au bien-être des élèves.

Dans cet ouvrage plane l'ombre de Pauline Kergomard, la fondatrice de l'école maternelle française, mais aussi celle de Maria Montessori et de Célestin Freinet! Les élèves bougent et jouent en liberté dans la classe. L'institutrice passe parmi eux, corrige un geste, formule un encouragement et surtout les fait parler de ce qu'ils font. La classe retrouve son statut d'outil pédagogique à travers une pédagogie collective, fort éloignée des prétentions à l'individualisation d'une école devenue discriminatoire et impuissante.

Ainsi, Catherine Huby fait son miel de toutes les grandes influences pédagogiques du XXe siècle. L'école maternelle qu'elle nous propose de refonder n'est pas celle des « républicains », ni celle des « pédagogues ». Fuyant les débats simplificateurs et les pétitions de principe, elle a retroussé ses manches et nous livre, en plus d'une argumentation solide, une suite de conseils pratiques, sous forme de recommandations et d'exemples de programmation. Le style qu'elle adopte pour raconter les petites saynètes qu'elle nous propose a la force de l'évidence. La vie irrigue ce livre, cette vie si particulière qui se dégage d'une école qui, sous sa plume, retrouve enfin son qualificatif de « maternelle ».

POUR UNE MATERNELLE DU XXI° SIÈCLE - PRÉFACE

SOMMAIRE

On apprendra donc ici comment organiser sa classe sans sacrifier à la mode des ateliers en petits groupes, comment accueillir les petits de manière à tous les inclure dans la classe, comment apprendre à chanter, comment tenir tous les élèves en alerte à l'aide d'une simple noix, comment apprendre sans fatigue et en douceur les éléments de l'écriture et de la lecture aux « grands » de cinq ans, comment partager les tâches efficacement avec une ATSEM, etc.

En parcourant cet ouvrage, on s'apercevra que l'école n'est pas fatalement condamnée à reconduire année après année le même nombre d'élèves « en difficulté », qu'il est possible d'apprendre à lire, compter et calculer à tous sans exception, sans forçage ni bourrage de crâne. On constatera que ces objectifs ambitieux peuvent être atteints sans sacrifier le dessin, le chant, la connaissance du monde, l'histoire et les arts. Nulle quadrature du cercle, mais une démarche simple, intuitive et naturelle!

Dans une époque où la formation initiale des professeurs des écoles est contestée et émaillée d'insuffisances et de lacunes, la lecture de ce livre palliera bien des manques et donnera aux enseignants de maternelles les moyens d'exercer leur métier de manière simple et efficace. Cet ouvrage est porteur de vie et d'espoir !

Pierre JACOLINO Professeur Agrégé de Français

PREMIÈRE PARTIE: GÉNÉRALITÉS

l.	L'école maternelle	8
II.	Les locaux	13
III.	Qu'est-ce qu'une école maternelle ?	17
IV.	L'école maternelle éduque pour pouvoir instruire	22
V.	Égalité	27
VI.	L'éducation, ensemble de bonnes habitudes	31
VII.	Éducation morale	40
DEI	UXIÈME PARTIE : DE 2 À 5 ANS	
VIII.	Éléments éducatifs dont dispose l'école maternelle Annexe : Exemple de fiche à développer à la demande de l'institution	46
IX.	Trois sections ou un seul cycle ? Annexe : Une journée dans la Classe des Petits	54
	DISIÈME PARTIE : LA GRANDE SECTION LE COURS PRÉPARATOIRE	
Χ.	Un cycle charnière intégré de préférence à l'école maternelle éducatrice	75
XI.	L'éducation motrice, une nécessité pour apprendre à vivre en société Annexe : Quand et comment pratiquer les activités motrices dans une Classe des Grand	82 s ?
XII.	Du langage oral au langage écrit Annexe : De la dictée à l'adulte à l'élaboration collective d'un texte	87
XIII.	L'enseignement du chant Annexe : Comment leur enseigner à chanter Annexe : De l'écoute musicale à l'expression corporelle	98
XIV.	L'enseignement du dessin	103
XV.	Découvrir le monde : Les leçons d'observation (Vivant et Matière)	107
XVI.	Découvrir le monde : Les leçons d'observation (Espace et Temps)	111
XVII.	Mathématiques : Du repérage spatial et temporel à la découverte des formes et des grandeurs - Compter et calculer.	116
XVIII.	Conclusion	120



I - L'ÉCOLE MATERNELLE

Il a toujours fallu un abri pour l'enfant dont la famille travaille au dehors. - L'école maternelle a si bien travaillé qu'elle n'a pas besoin d'être obligatoire pour être fréquentée avec régularité. - Pourquoi l'école et non le jardin d'éveil, la crèche ou l'assistante maternelle. - Ce que doit être d'abord l'école maternelle.

Que faire de l'enfant de deux à six ans ? Pour provocante qu'elle puisse paraître à notre époque, cette question s'est toujours posée. C'est ainsi que l'École Maternelle est devenue en moins de cent ans, le mode de garde favori des familles.

Réservée à ses débuts aux enfants des *indigents* et à ceux des classes laborieuses auxquels elle devait servir d'abri, elle a, dès le départ, eu l'ambition d'ajouter l'éducation à l'accueil et à la protection des petits enfants. L'objectif était qu'ils rencontrent, dès leur plus jeune âge, les mêmes opportunités que les enfants des classes plus favorisées dont les mères, plus instruites, avaient des ambitions clairement éducatrices dépassant le simple gardiennage.

Y réussissant au-delà de toute attente, elle a bientôt été fréquentée par les enfants des professions intermédiaires. Après la seconde guerre mondiale, ils furent progressivement rejoints par ceux des catégories sociales plus élevées. Enfin, les écoles rurales adaptèrent leurs bâtiments afin d'accueillir les enfants en âge de fréquenter la Maternelle.

En un peu moins d'un siècle, cette Institution a su conquérir le cœur des familles. Tant et si bien qu'actuellement il n'existe plus ou presque d'enfants de moins de six ans qui ne bénéficient pas de scolarisation préélémentaire. Sa fréquentation a pu souvent prouver son rôle fondamental dans l'égalisation des chances. Elle participe à la construction sociale de l'enfant grâce au brassage des différentes classes qui s'y côtoient. La fréquentation régulière des tout jeunes enfants, obtenue sans contrainte, a ainsi démontré l'efficacité de ce parcours préélémentaire librement choisi et qui a su se rendre indispensable aux yeux des familles.

Mais après avoir soufflé ses cent bougies, cette vieille dame, jusque là reine incontestée, s'est vu soudain accusée de mille maux : elle accueillerait trop tôt et mal ; la place d'un enfant de trois ans serait auprès de sa mère, et en cas de défaillance de celle-ci, mieux vaudrait la crèche ou le jardin d'enfants, plus souples, plus adaptés aux tout-petits...

On suggéra même que l'enfant de trois ou quatre ans n'était pas aussi bien que ça à la Maternelle. Enfin, on avoua : cet accueil coûtait très cher à l'État, sa valeur ajoutée ne pouvait se mesurer dans l'immédiat et... de nombreux pays d'Europe¹ s'en dispensaient! Dès lors, pas la peine d'être grand clerc pour voir alors le but réel de cette accusation tardive lancée contre la Maternelle!

Son personnel est fonctionnaire d'État, il est recruté à un bon niveau universitaire, il coûte donc relativement cher. Par ailleurs, depuis la signature par la France des accords de Lisbonne visant à harmoniser les systèmes éducatifs européens, cette apparente *exception* semble faire tache sur le paysage économique.

Notre vénérable Institution fut définitivement bousculée par la directive Services pour le marché intérieur qui autorise désormais la mise en concurrence des services. Ceux de la Petite Enfance² y ayant été inclus, une École Maternelle d'État gratuite faussait d'emblée ce système et garantissait l'échec à tous ceux qui chercheraient à investir dans un secteur porteur...

Cela faisait deux bonnes raisons pour vouloir que ce service public soit très vite complété par un service accueillant la même tranche d'âge, mais moins coûteux pour l'État et incluant une notion de concurrence. Une fois que cette idée serait admise par la population, on supprimerait l'ancien système et on libéraliserait totalement l'offre d'accueil des enfants de moins de cinq ans³.

Pour faire passer l'amertume de ce remède de cheval, on fit alors miroiter une nouvelle structure, intermédiaire entre la crèche et l'École. La crèche recevant des tout-petits était dotée de ce fait de personnel hautement qualifié. L'École éduquant et instruisant en plus les enfants de six à onze ans employait de même un personnel coûteux car long à former.

Pour les enfants de la *tranche intermédiaire*⁴, on pouvait sans choquer sortir de la Fonction Publique d'État sans recourir à un personnel paramédical. La nouvelle structure pourrait être gérée par les Territoires, des associations ou même des entreprises privées.

L'idée du Jardin d'Éveil était née. Il compléterait l'offre de garde et pallierait le manque chronique de crèches et d'assistantes maternelles, offrant à moindre coût pour les familles une structure alternative. On se gardait bien de dire qu'il était voué sans doute à remplacer l'École Maternelle tant cette dernière demeurait incontournable dans l'esprit des familles.

Cependant, très vite, des municipalités, des associations et des syndicats ont alerté l'opinion. Les Jardins d'Éveil auraient employé un personnel recruté à un niveau d'étude beaucoup moins exigeant que l'École Maternelle. Le personnel d'encadrement pouvait même n'avoir reçu aucune formation dans le domaine de la Petite Enfance. Cependant, par le biais du transfert des charges, le coût mensuel aurait été pour les familles égal ou supérieur au budget attribué par les communes à l'École Maternelle.

Cette hypothèse est pour le moment mise en veilleuse, les Jardins d'Éveil n'ayant pas reçu l'accueil enthousiaste escompté. Par ailleurs, l'OCDE a depuis déclaré que le système français d'accueil des moins de six ans offrait un excellent rapport qualité-prix⁵. L'École Maternelle est au moins temporairement sauvée! Elle conserve son statut d'abri intelligent et n'est finalement pas si onéreuse que cela. Elle peut continuer à recevoir les enfants perdus de la globalisation et à leur offrir l'éducation intérieure que lui assignaient ses fondateurs.

Les *Trois à six ans*, et même à nouveau les *Deux à six ans*, sous certaines conditions, continueront donc encore quelque temps à délaisser leurs crèches, leurs haltes-garderies, leurs assistantes maternelles agréées dont les compétences resteront dans le domaine de la toute-petite enfance. À l'âge dit, ils rejoindront les locaux de l'École Maternelle, afin d'y passer en douceur du premier âge à celui de l'École Élémentaire, selon un principe vieux de cent trente ans et qui demeure d'actualité.

Dans un système général centralisé d'Éducation Nationale », oublie-t-on d'ailleurs de nous dire, car nombreux sont les pays d'Europe à accueillir leurs moins de six ans dans des écoles qui n'ont pour différence avec la nôtre que d'être communales ou associatives, comme le reste de leur système scolaire.

 $^{{}^2\}underline{\text{http://www.ufal.org/mise-en-concurrence-sauvage-des-services-publics-lexemple-de-la-petite-enfance}}$

³ Ceux de cinq à six ans auraient été soumis à l'obligation scolaire et accueillis en école élémentaire.

⁴Trois à cinq ou six ans.

⁵ « L'école maternelle est ouverte au plus grand nombre en France malgré un investissement par élève moindre par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui se traduit par un taux d'encadrement (enseignants et auxiliaires d'éducation confondus) plus élevé en France que dans la plupart des pays de l'OCDE. » [Regards sur l'Éducation 2012 : les indicateurs de l'OCDE].



En un peu moins d'un siècle, cette Institution a su conquérir le cœur des familles

L'École Maternelle doit être un lieu d'accueil, ouvert, chaleureux. Tout progrès y vient en son temps, par l'art de ses maîtres qui accompagnent, sollicitent, proposent, éveillent l'enfant à son rythme. Un maître de maternelle n'impose jamais de marche forcée, de progression bornée dans le temps, de cursus mensuel ou trimestriel. Sauf en fin de Grande Section, il ne programme bien entendu jamais de leçons s'emboîtant les unes aux autres selon un ordre et un rythme rigoureux, même selon des procédés actifs.

C'est le plus librement possible que l'enfant y apprend. Il y progresse par l'activité motrice et le jeu. Il y découvre la puissance du langage et y enrichit son vocabulaire grâce à la communication entre enfants et adulte encouragée et organisée par l'enseignant. Il y affine ses sens et son habileté manuelle par la découverte et l'utilisation de matériel, de jouets, de jeux et d'outils. Il y acquiert une première culture par l'ouverture sur l'observation, les contes et récits, le calcul, le chant, l'art. Il y apprend l'expression et la communication par l'intermédiaire du dessin puis de l'écriture, passé l'âge de cinq ans. Il y découvre la vie en société et ses usages et y parfait la maîtrise de ses comportements.

Pour contrer les accusations dont elle a été victime, l'École Maternelle doit retrouver la souplesse d'accueil qu'on lui reproche d'avoir perdu.

Elle peut et doit devenir ce lieu de jeu, de bonheur et d'expression libre, foisonnant de sollicitations et fourmillant d'activités. Elle doit être le havre où l'on apprend sans même s'en rendre compte et sans devoir rendre de comptes⁶.

Contrairement à ce que pensent actuellement les militants de l'obligation scolaire au sortir du berceau, elle peut et doit accueillir sans difficulté ni réserve même l'enfant qui n'est présent qu'une à deux matinées par semaine⁷. Elle peut et doit à nouveau laisser dormir Paul à la maison aussi longtemps qu'il en aura besoin. Elle peut et doit se rappeler qu'il convient qu'elle se réjouisse quand Ella manque trois semaines, le temps d'accompagner sa maman qui se remet d'un accouchement difficile.

À partir de ce moment-là, on ne l'accusera plus de rigidité dans le but de lui préférer telle ou telle structure ludique payante, vendue à grands renforts de contre-publicité mensongère... Elle n'aura plus besoin de loi sur l'obligation scolaire. Les enfants qui demanderont très vite à y venir tous les jours, matin et soir, se chargeront eux-mêmes de sa promotion!

Si quelque chose doit devenir obligatoire, ce n'est pas sa fréquentation, car les petits enfants sont trop différents les uns des autres pour se satisfaire d'un unique costume.

Les obligations nouvelles, c'est à l'État et aux communes qu'il faut les demander. Et elles seront inscrites dans le marbre de la Loi. Nous devons pour cela être prêts à nous battre sur le terrain associatif, syndical et politique.

C'est aux grands, et non aux petits, de s'adapter. Les responsabilités et les obligations concernant l'accueil, l'encadrement et l'éducation des moins de sept ans incombent aux adultes. Qu'ils leur construisent de belles écoles et les petits y feront de belles choses.

^{6 «} Plus d'évaluations en maternelles ! », voilà un slogan à défendre avec joie.

⁷ Car c'est ainsi qu'un jour cet enfant réclamera de lui-même à sa famille de venir tous les jours, même ceux où l'école est fermée!

C'est à l'État que nous devons réclamer une loi d'orientation. Celle-ci rendra obligatoire la création de postes de professeurs des écoles publiques partout où cela est nécessaire. Le nombre d'élèves de moins de six ans devra atteindre une quinzaine d'enfants, dans le cas d'une création d'école alors que dans une structure déjà existante, l'ouverture de classe aura lieu dès que l'effectif dépasse, même d'un seul, vingt-cing élèves par classe de grands⁸ et vingt par classe de petits-moyens⁹.

C'est aussi l'État que nous devons contraindre à former des professeurs¹⁰ ayant reçu une solide instruction dans les disciplines fondamentales et culturelles ainsi qu'une information pluraliste et dénuée de parti-pris sur les méthodes pédagogiques présentes et passées. Cette formation devra aussi assurer l'étude sérieuse et approfondie des étapes du développement physique et psychologique de l'enfant de moins de onze ans.

Quant à la responsabilité des communes, les familles et les professeurs des écoles applaudiront sans doute un décret imposant la construction ou la réfection de classes ou d'écoles obéissant à des normes précises. Il faut exiger par la loi des salles de classe d'au moins 60 m², des salles de motricité spacieuses et bien équipées, des dortoirs et des salles de propreté attenants aux classes de petits, des cours et des jardins.

Il serait bon que ces écoles ne puissent en aucun cas dépasser cinq à six classes dans des lieux consacrés uniquement à la scolarisation, sans confusion possible avec la garderie ou l'accueil de loisirs. Le personnel communal spécialisé¹¹ devra y être embauché en nombre suffisant. Un par classe, à plein temps, nous semble un minimum, surtout dans les classes de tout-petits et petits. Ses statuts et ses missions auraient aussi avantage à être clairement redéfinis, tant le flou actuel nuit à une réelle coopération avec l'enseignant.

II - LES LOCAUX

État des lieux. - Des lieux faits pour les enfants. - Peu de personnes le comprennent ; certains locaux scolaires en sont la preuve. - Ce qu'il faut faire pour avoir une idée exacte de ce que doit être l'école maternelle.

Il est bien difficile de ne donner qu'une image de l'École Maternelle. L'immense école de ville, de dix classes ou plus, plantée au pied des tours, ne ressemble en rien à la petite classe unique de village, nichée dans des bâtiments du XIX^e siècle. Le groupe scolaire flambant neuf sorti tout droit de l'imagination d'un architecte à la mode obéit bien plus souvent aux normes fixées par les dernières directives qu'à l'intérêt de l'enfant. Rien d'étonnant à cela puisque sa réalisation a été soumise à l'attribution de subventions européennes, nationales, régionales et enfin départementales¹²! Les choix économiques sont bien vite devenus prioritaires. Difficile aussi de faire l'inventaire de l'équipement de base d'une École Maternelle, tant sont variables les budgets municipaux attribués à son aménagement et à son fonctionnement.

Dans certaines écoles, rien n'est prévu pour la sieste des plus jeunes ; dans d'autres, on trouve des cours de récréations semblables à des cours de prison. Des collègues sont obligés de se battre pour obtenir le budget nécessaire à l'achat de fournitures scolaires indispensables. Des enfants ne peuvent pratiquer aucune activité physique l'hiver car il n'est prévu à cet usage qu'un préau couvert... hélas, ni chauffé ni même fermé!

Alors qu'ailleurs, dans une commune voisine, les professeurs des écoles ne savent plus que faire des crédits que la mairie leur alloue! Les plus chanceux ont même été consultés pour la construction de locaux superbes et fonctionnels.

« Comment ? Consulter et écouter les enseignants ? Quelle drôle d'idée, ai-je entendu dire par certains architectes, maires ou conseillers pédagogiques de ma connaissance. Mais ils vont dénaturer notre œuvre ! Ils vont refuser ce carrelage, si facile à entretenir, en arguant que dans une salle de sport, un sol souple, plus onéreux, est obligatoire. Ils vont nous imposer insonorisation et isolation sous prétexte que cette salle est inutilisable tant les cris d'enfants y résonnent, tant on s'y gèle l'hiver et grille l'été. Ils vont nous faire remarquer que nos fameux espaces modulables aux cloisons amovibles n'ont jamais vraiment servi car ils contraignaient les enfants à vivre non seulement dans le brouhaha de leur classe mal isolée mais à subir en prime celui des deux classes voisines. Ils réclameront des murs unis pour faire ressortir leurs dessins et affichages»...

Et pourtant, si on nous écoute, nous, les maîtresses et maîtres, nous disons tous peu ou prou la même chose.

D'abord, nous condamnons les grands groupes scolaires. Nous sollicitons tous des petits bâtiments de plain-pied de moins de huit classes. Notre deuxième vœu est l'isolation phonique pour préserver le système auditif et la voix de nos tout-petits. Les locaux actuels, avec leurs grandes salles aux plafonds trop sonores, les habituent à criailler à longueur de journée, simplement pour être entendus. De même, une isolation thermique permet de rendre efficient le système de chauffage parfois vétuste dans certaines communes et elle protège les élèves des grosses chaleurs...

⁸ Enfants de cinq à sept ans.

⁹ Enfants de deux à cinq ans.

¹⁰ Voir chapitre XVIII.

¹¹ ATSEM: Agent Territorialisé Spécialisé des Écoles Maternelles, rétribués par les Collectivités Territoriales mais sous la responsabilité du directeur d'école pendant le temps scolaire.

¹² Je connais, tout près de chez moi, une école toute neuve magnifique. Malheureusement sa salle de motricité (l'équivalent du gymnase chez les tout-petits) est carrelée et séparée dans sa longueur en deux rectangles inégaux. L'un est très grand et dévolu au périscolaire. L'autre, ressemblant plus à un couloir qu'à autre chose, constitue la partie réservée au temps scolaire. C'était la condition sine qua non pour obtenir la subvention indispensable à sa construction. Aucune matérialisation au sol ne délimite la frontière entre les deux. Pour l'instant, tout va bien. Les deux parties cohabitent en bonne intelligence. Mais que se passera-t-il le jour où un enfant se blessera gravement pendant le temps scolaire, dans la partie dévolue au périscolaire, en pratiquant une activité motrice conforme aux programmes ?...

Enfin, il semble évident que tout le monde réclame de l'espace tant pour évoluer que pour ranger car plus l'enfant est petit, plus il a besoin d'exercer sa motricité large et d'utiliser un matériel encombrant.

Une école vraiment bien conçue doit bénéficier pour chaque classe d'une grande salle d'activités avec tables, chaises et mobilier de rangement adaptés à la taille des enfants.



Dans celle-ci, il faut assez de place pour aménager de coins permanents de jeux d'imitation et de construction. Chaque classe possèdera un point d'eau, accessible aux élèves, pour les activités manuelles.

Communiquant avec cette dernière, chaque maître disposera d'une salle plus petite, ou au moins d'un coin isolé de la grande salle, pour les regroupements, les moments de calme, de lectures offertes ou de chants. Il est souhaitable que chaque classe bénéficie de plus d'un grand cagibi bien agencé et pourvu d'un point d'eau à hauteur d'adulte pour préparer et ranger le matériel pédagogique.

Séparés de la salle d'activité, mais proches des classes des petits, on aménagera nécessairement un coin repos et une salle d'eau équipée de toilettes où l'enfant peut s'isoler tout en restant sous la surveillance de l'adulte. Les couloirs et dégagements seront spacieux ; on y étudiera les coins réservés au vestiaire de chaque classe de manière à ce que les enfants puissent facilement prendre soin de leurs vêtements et chaussures, ranger leur matériel, apprendre à s'habiller et se chausser seuls.

Enfin, la salle d'évolution motrice réservée à cet usage et disponible dans sa totalité ne sera commune au plus qu'à trois à quatre classes, de façon à ce que chacune d'entre elles puisse en bénéficier guarante-cinq minutes par demi-journée.

À cet espace intérieur, il faut bien entendu ajouter une cour de récréation, spacieuse de préférence, dans laquelle les plus jeunes peuvent être séparés des plus grands lorsque le groupe scolaire comporte plus de six classes.

Son aménagement et sa forme doivent tenir compte de la nécessité d'une surveillance attentive. On évitera absolument les angles morts et les coins inaccessibles à l'adulte, dans lesquels un enfant peut se dissimuler et parfois même se blesser.

Son équipement en jeux et jouets sera toujours le garant d'une moindre excitation et d'un meilleur développement psychomoteur et relationnel des enfants qui la fréquentent. Point n'est besoin cependant de ces structures de jeux coûteuses souvent très belles mais trop techniques pour des enfants si jeunes.

On privilégiera plutôt les aménagements simples, individuels ou de petits groupes, qui correspondent mieux aux possibilités motrices et relationnelles du petit enfant : tables, bancs, cabanes, objets à escalader, à enfourcher telle une monture, ponts de singes, pas japonais, etc.

Je regretterai quant à moi éternellement les bacs à sable où les enfants exerçaient à volonté leur imaginaire, bâtissant et démolissant des mondes extraordinaires et magiques...

Le revêtement de sol, l'existence d'un préau couvert et les ombrages doivent bien entendu tenir compte des caractéristiques climatiques de la région d'implantation.



Je regretterai
quant à moi
éternellement
les bacs à sable où
les enfants exerçaient
à volonté leur
imaginaire, bâtissant
et démolissant
des mondes
extraordinaires
et magiques...

À tout cela on ajoutera une cuisine pratique et accessible en toute sécurité. Cela permettra aux professeurs des écoles d'entraîner les élèves à exercer leurs sens et leur motricité fine dans une situation réelle d'expérimentation.

Afin de ne pas avoir à doter chaque classe d'un matériel musical important, on adjoindra un petit auditorium, bien aménagé et équipé, où les groupes d'élèves viendront chaque jour s'exercer au chant et à la musique.

À l'extérieur, un petit coin de terre jouxtera la cour de récréation. Au fil des saisons, avec l'aide des services techniques municipaux, les classes y découvriront le jardinage et pourquoi pas l'élevage de petits animaux. Ils pourront même, quand il fait très beau et très chaud, y pratiquer les joies du patouillage!

Les enfants bénéficieront alors d'une Maternelle de rêve...

III - QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE MATERNELLE ?

L'école maternelle est une famille élargie. - Coéducation ou confiance mutuelle ? - À l'école maternelle, il faut de l'espace, de l'activité, de l'hygiène. - La collation. - Des enfants ayant acquis la propreté diurne. - Être indulgent dans les premiers jours, laisser le temps à l'enfant de s'acclimater. - Les ATSEM. - La sieste : coucher un enfant qui n'a pas sommeil ou réveiller un enfant qui dort. - Objets transitionnels.

« L'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot : elle forme le passage de la famille à l'école, elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école.¹³»

Cette phrase devrait être lue et commentée dans tous les centres de formation pour professeurs des écoles et ATSEM. En quelques mots simples, elle définit le rôle et les missions de celle qu'on appelait autrefois la *Petite École*.

À l'école considérée comme une famille élargie, enseignants et ATSEM sont tournés vers les enfants. Ils jouent pour eux le rôle de parents proches, oncles et tantes plutôt que pères et mères. Attentifs, confiants dans l'avenir de la nichée, désireux de lui offrir le meilleur tout en la préservant des cahots de la vie, ils ne devraient cependant pas avoir pour vocation d'éduquer les parents ni de s'immiscer dans leur relation aux enfants¹⁴.

Leur mission, la raison de leur présence en ces lieux, ce sont les enfants dont les âges s'échelonnent, comme dans une vraie famille.



¹³ in Objet de l'École Maternelle, Journal Officiel du 2 août 1882.

¹⁴ Pour cela, des structures passerelles existent. Elles peuvent être développées pour aider les familles à exercer leur parentalité. Leur personnel est formé à ce travail qui constitue leur mission principale. Ce n'est pas le cas pour les professeurs des écoles et les agents spécialisés des écoles maternelles. Ceux-ci ont parfois bien de la peine à trouver l'attitude qu'il convient d'adopter face à la détresse, aux écarts de langage ou même à la violence de certains parents.